



La loi de financement de la Sécurité Sociale, par ses conséquences, remet plus encore en cause le droit à la santé partout, pour toutes et tous. C'est pourquoi les retraité.es entendent poursuivre l'interpellation du gouvernement et exiger des réponses positives.

L'accès à des soins de qualité, égal pour tous et toutes, reste problématique.

Six millions de personnes sont sans médecin traitant. Les déserts médicaux s'étendent. Les dépassements d'honoraires se multiplient. Les forfaits hospitaliers viennent d'augmenter par décrets. Les retraité·es subissent l'explosion des tarifs des complémentaires santé. Selon une étude DREES-INSEE, un tiers des personnes a renoncé aux soins.

Les services d'urgence sont saturés et leur accès limité sur de nombreux territoires. Des hôpitaux de proximité sont fermés ou voient leurs activités réduites.

Une vingtaine de départements ne disposent pas de services de soins palliatifs pour les patient·es en fin de vie.

Le privé à but lucratif se développe sur les créneaux rentables (laboratoires, centres de radiologie et d'imagerie médicale ...) et les bénéfices des grands groupes financiers se portent au mieux !

Les mesures concrètes pour une politique publique du « grand âge » et de l'autonomie sont sans cesse reportées.

Les tentatives de financiarisation accrue de ce secteur sont permanentes.

70 % des EHPAD publics ou privés à but non lucratif sont en grandes difficultés financières et connaissent de graves problèmes de recrutement de personnels. Les services d'aide à domicile sont souvent sinistrés.

La volonté affichée de décentraliser les ARS (Agences régionales de santé), d'affecter une part de la CSG aux départements, renforcera cette stratégie de désengagement de l'État et accentuera les fractures et inégalités territoriales.

Le dossier santé-sécu est important pour tous et toutes, actif·ves et retraité·es.

C'est d'ailleurs un des motifs des mobilisations depuis plusieurs années. Ces initiatives ont contribué à la mise en échec de certaines dispositions régressives envisagées par le gouvernement dans le budget de la Sécu 2026, comme l'augmentation des restes à charge avec le doublement de forfaits (sur médicaments, soins paramédicaux et transports sanitaires) ou la réduction de prise en charge de l'ALD (Affection de longue durée).

Mais ce gouvernement entend poursuivre la remise en cause du droit à la santé.

Les retraité.es exigent :

- un égal accès aux soins et à la santé, pour toutes et tous et partout sur le territoire national ;
- des moyens (formations et embauches de personnels, réouverture de lits ou de services ...) pour l'hôpital public, les structures du médico-social publiques ou associatives à but non lucratif ;
- un service public de santé de proximité avec ouverture de centres de santé pluriprofessionnels avec des personnels salariés, en particulier dans les déserts médicaux ;
- une prise en charge solidaire de la perte d'autonomie par la branche maladie de la Sécurité Sociale ;
- une Sécurité Sociale prenant en charge 100% des soins prescrits, selon les besoins des populations et gérée démocratiquement.

Aussi, 6 organisations de retraité·es (CGT, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble et Solidaires) ont décidé d'une semaine d'action sur la santé, du 30 mars au 4 avril, avec un temps fort le 2 avril.

La préparation est lancée par les équipes locales avec des actions décentralisées dans les départements : demandes d'audience (ARS, préfectures, etc), rassemblements ...

Nous exigeons des réponses claires à nos revendications, dans le cadre d'un service public national de la santé et de l'autonomie.